Image not found or type unknown

Délai de versement de l'argent de la vente d'un appartement

Par **MASSON VALERIE**, le **16/07/2018** à **17:30**

Bonjour,
Mes parents possédaient un appartement.
Ma mère est décédée il y a quelques années et mon père a décidé de vendre l'appartement.
Nous sommes trois filles.
Le compromis de vente a été signé il y a quelques mois et le 26 juillet nous avons rendez-vous chez le notaire pour la signature de l'acte authentique.
Ma question est la suivante... Quand va-t-on percevoir l'argent de la vente ? Le notaire doit-il nous faire un chèque ou un virement le jour de la signature ou faudra-t-il attendre et dans ce cas combien de temps?
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés